

## 5, rue de l'Evêché

Il s'agit là d'un joli immeuble de 4 étages sur rez, comprenant 13 appartements, soit 3 studios, 2 x 3 pièces, et le reste en 4 ou 5 pièces. Ces différents types de logement permettent d'observer, en théorie, une variété de population intéressante. C'est d'ailleurs le cas jusqu'en 1987.

Après le décès de la propriétaire, qui habitait son immeuble, ce dernier est vendu par les héritiers. Le nouveau propriétaire, M. Roland Costa (il ne s'agit pas du menuisier établi à Meyrin) change de régie; Julliard et Bolliger qui gèrent le 5, Evêché depuis 1947 cèdent leur place à la Régie Robert Corthay. Changement d'atmosphère: l'appartement de la défunte propriétaire n'est pas reloué. Puis à Noël 1987, une demande d'autorisation passe dans la F.A.O. afin d'abattre le splendide marronnier situé dans la cours. Dans le but de le remplacer par deux places de parking! Sans succès, heureusement. Il est vrai qu'un logement dans la Vieille-Ville, additionné d'une place de parking, cela se loue beaucoup plus cher.

En 1988, deux décès surviennent dans l'immeuble, libérant ainsi deux nouveaux appartements, un 3 pièces et un 4 pièces.



Parallèlement, tentative est faite d'installer un ascenseur, toujours sans succès (refus de la CMNS).

Au printemps 1989, des travaux débutent enfin dans les appartements vides. Le 4 pièces est pourtant en excellent état: le précédent locataire, un homme raffiné et distingué, l'avait très correctement entretenu, il avait même entièrement équipé la cuisine à ses frais. Ce qui n'empêche pas les travaux de durer près de six mois.... La salle de bains est refaite, puis cassée (les ouvriers parlent d'une transformation de l'appartement en bureau, donc une salle de bains est inutile), puis enfin rééquipée, avec du marbre, cette fois! Un tel manège coûte cher. Faut-il donc s'étonner que le loyer estimé pour ce 4 pièces s'élève à Fr. 2500.-/mois? Alors qu'il y a deux ans, il approchait les Fr. 1000.-/mois. Soit une augmentation de 150% pour des travaux aussi incohérents qu'inutiles. Alors qu'un simple rafraîchissement suffisait. A noter que le dernier logement attribué par la précédente régie en 1986, un 4 pièces, entièrement refait, était attribué pour Fr. 1200.-/mois.

Quand au 5 pièces de la défunte propriétaire, en mauvais état certes, il n'est pas occupé pour de l'habitat, mais réaffecté en bureau depuis 1988, pour les sociétés Komeco SA et Mareco SA. En toute illégalité semble-t-il. Aujourd'hui, après des travaux longs et bruyants, il est toujours vide, même si figure sur la porte le nom de Mme Inga Berlinka, ex-épouse de M. Roland Costa, normalement domiciliée au Grand-Saconnex.

A noter que cette dame, qui ne dort jamais au 5, Evêché, est administratrice de l'une des deux sociétés précitées?!

## L'EDUCATION

peut être une expérience passionnante  
autant pour soi-même que pour son enfant

### Consultante en éducation

vous reçoit sur rendez-vous pour réfléchir  
ensemble aux questions éducatives  
qui vous préoccupent

Tél. 735 60 01 Quartier Rive

Finalement, en juillet 1989, une demande de travaux de réfection des façades, toitures et chauffage paraît dans la F.A.O. C'est une bonne chose, l'immeuble en a besoin. Il est toutefois curieux que la régie Corthay ait omis d'informer les locataires des incidences futures sur les loyers.

L'autorisation est délivrée fin décembre 1989 et les travaux devaient débuter cette année.

Que penser de tout cela? Certes, tout propriétaire a le droit de disposer de son bien immobilier comme bon lui semble, mais dans le respect des lois. Plus que doubler le prix d'un logement à Fr. 1000.-, c'est son droit. Laisser des appartements vides des années, cela ne l'est plus.

Car aujourd'hui, en mars 1990, un 3 pièces et un 5 pièces sont donc toujours vides.

Mais ce qui nous choque particulièrement dans le cas du 5, Evêché, c'est le fait qu'un locataire nostalgique disposant d'un bail depuis plus de 35 ans, mais n'habitant plus son 5 pièces depuis près de 20 ans(!), car étant domicilié dans une belle villa à Anières, s'est vu renouveler son bail récemment! Alors que le régisseur et le propriétaire savaient pertinemment que ce logement n'était plus habité de longue date. Attitude que bien des grandes régies à Genève ne tolèrent plus, crise du logement oblige.

Dans cette affaire, point de jeu de l'avion. Juste une gestion immobilière fort curieuse, qui étonne même certains professionnels sérieux de l'immobilier. Une gestion qui aboutit à l'inévitable écrémage social des habitants, étant donné le niveau des loyers proposés pour les appartements vacants. La Vieille-Ville crève à petit feu: à qui la faute...

En 1989, Line SA avait encore son nom sur une boîte aux lettres. Celui-ci a disparu il y a 3 mois...

Pour réapparaître au 14, rue de la Madeleine, avec Komeco SA et Mareco SA!

### Jeu-devinette

Question 1: De quel pub s'agit-il?  
Question 2: Les pubs dans la Vieille-Ville font-ils des bonnes affaires?

A remettre - Vieille Ville

### PUB

Avec petite restauration, 175 places assises + terrasse, complètement rénové, avec appartement.  
Excellent chiffre d'affaires.  
Clientèle jeune. Prix de vente: Fr. 1650000.-

# JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)



NUMERO 43 - MARS 1990 - Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: P.-Y. JORNOD, A. GALLET, R. JUON, A. WISARD - Tél. 20 66 93  
Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 752 31 13 - Tirage: 7000 exemplaires

## Editorial

### C'est too much!

Bonjour! Permettez-moi de me présenter: Chevagnin. Je suis dans la promotion immobilière. Enfin, promotion, c'est un grand mot; je ne construis rien, je me contente d'acheter des immeubles, puis de les revendre. Entre deux, il m'arrive de les restaurer, même d'en déloger les habitants, parfois à coup de dizaines de milliers de francs. Je les revends ainsi beaucoup plus cher.

Votre quartier m'intéresse tout particulièrement, car il a beaucoup de charme et de cachet, donc les affaires que j'y réalise sont très juteuses.

Quoique. Depuis quelques mois, les hausses des taux hypothécaires, conjuguées aux arrêts fédéraux urgents ont mis un coup de frein à mes activités.

Certains vont même jusqu'à dire que je vais faire faillite cette année! Les mauvaises langues, il faut les laisser dire.

D'autres observent mes activités de près, tels ces petits gnomes des associations de quartier, sortes de punaises humaines prêtes à vous bouffer la liberté d'entreprendre.

Mais cela ne m'empêche pas de surfer, je m'en sortirai sans y laisser trop de plumes. Car voyez-vous, m-

me si je ne peux vendre, je trouve sans trop de problèmes preneur pour mes appartements Vieille-Ville à 2500.-/3000.- le 4/5 pièces. Avec la bénédiction des autorités, car rien ne m'en empêche. Même que l'Etat est aujourd'hui prêt à aider mes locataires à me verser ces loyers déments, certes à concurrence de 100.-/pièce/an, sous conditions bien précises, et pour autant que moi, le propriétaire, j'en accepte le principe!

C'est too much!

En attendant plus fort encore, avec le bonus-loyer libéral.

Voilà, je vais vous quitter. Je viens d'apprendre qu'un carrousel ancien vient de s'installer sur la place de la Madeleine, et je m'en vais de ce pas le voir.

C'est complètement too much cette histoire, un carrousel comme ceux de mon enfance, avec des chevaux en bois qui montent et descendent, et des voitures de pompiers.

Cela m'interpelle quelque part: avec les loyers que je propose (et je ne suis pas le seul), difficilement accessibles pour des familles, mais plutôt orientés vers les couples de yuppies, d'où viennent les enfants clients du carrousel?! Too much, je vous dis!

J-A 1200 GE 3  
POUR CHANGEMENT  
D'ADRESSE: A.H.C.V.V.  
TOUR-MAITRESSE 12  
1204 GENÈVE

## BULLETIN D'ADHÉSION À L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.

Tour-Mattresse 12, 1204 Genève



## NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%  
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h. 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 731 66 81 - 732 67 04

### Rappel chronologique:

Le cas de cet immeuble a déjà été abordé dans les deux précédents numéros de ce journal. Cependant, un bref rappel s'impose.

#### 1986:

- Première vente de l'immeuble, pour un montant présumé de 18 millions.  
Trois logements vides pour un total de 12 appartements.

#### 1987:

- L'immeuble est revendu pour 22 millions.  
M. Charles A. Vultier est l'heureux acquéreur.  
Il devient administrateur conjointement avec M. Martial Vuillaume.
- L'ensemble des locataires reçoivent leur congé.
- L'immeuble comporte cette fois 4 logements vides.

#### 1989:

- L'immeuble est à vendre, paraît-il, pour 30 millions.
- Neuf logements vides à la fin de l'été.
- L'immeuble est momentanément occupé le 6 octobre. Intervention de la police.
- Dès mi-octobre, quatre logements vides sont squattés.
- Les propriétaires s'engagent vis-à-vis du Conseil d'Etat à relouer les appartements vides.
- Le 20 décembre, la Régie Comptoir Genevois Immobilier confirme que plainte est déposée contre les squatters.

#### 1990:

- Le 16 février, l'un des deux administrateurs de la SI 2, Puits-St-Pierre est arrêté par un juge d'instruction vaudois. Cette inculpation n'a rien à voir avec le cas du 2, Puits-St-Pierre.  
Inculpé pour escroquerie, les avoirs de cet agent immobilier sont gelés.  
Plainte a été déposée par un établissement bancaire, car M. Vuillaume aurait tenté d'encaisser un chèque de 5 millions de dollars tiré sur une banque inexistante



Tissus de Provence  
Ameublements  
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont  
Téléphone 20 64 33



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont - Téléphone 20 40 47

## 2, Puits-St.-Pierre

Lors de leur arrivée, en octobre dernier, neuf appartements en excellent état, dotés de tout le confort, chauffés, étaient vides et les trois locataires voyaient arriver le terme de la prolongation de bail qu'ils avaient obtenue. A part l'AHCVV, personne ne parlait de cet immeuble.

La présence des squatters a contraint le Conseil d'Etat à prendre une position ferme: cela a notamment obligé les régies à relouer un certain nombre d'appartements inoccupés à Genève. Dans le cas du 2, Puits-St-Pierre, cela a de plus eu pour effet de réduire les exigences financières du propriétaire qui a accepté que des appartements soient mis sur le marché à des prix inférieurs de moitié à ce qu'il exigeait au départ (même s'ils demeurent extrêmement élevés...). Enfin, d'après les informations que nous avons recueillies auprès de la Régie, il semblerait que les actuels locataires «légaux» se verraient pro-

poser un renouvellement de leur bail: plus question donc de les expulser.

Les squatters ont donc joué un rôle extrêmement positif pour les anciens locataires de cet immeuble, et contre la crise du logement en général. Mais eux, quel sort les attend? Ils ne sont pas venus là pour s'amuser, mais parce qu'ils ne savaient où trouver un logement. Ils sont disposés à payer un loyer équivalent au prix moyen des logements de cette taille, soit environ 900 francs pour un 4 pièces. Pourtant, le propriétaire ne veut pas en entendre parler. Il maintient sa plainte et attend leur évacuation. Où est la morale? Pour notre part, nous demandons au Conseil d'Etat de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour s'opposer à une telle évacuation, et notamment de proposer sa médiation aux parties en présence afin qu'une solution favorable aux squatters soit trouvée rapidement.



### Concours

Trois méchants squatters se sont mêlés aux habitués de la Treille. Trouvez-les! Les trois premières bonnes réponses recevront deux bouteilles de Pinot genevois.

### Les prix

Selon M. Paul Epiney, responsable du Comptoir Genevois Immobilier, qui a accepté de reprendre le mandat de gestion du 2, Puits-St-Pierre dès novembre 1989, les actionnaires de la SI auraient d'abord fixé des loyers exorbitants: 6000.-/mois pour un 5 pièces par exemple! En fait, les propriétaires ont finalement accepté les montants suivants: 2000.-/mois le 3 pièces, 2500.-/mois le 4 pièces, 3500.-/mois le 6 pièces. Loyer sans les charges.

Et bonjour, les loyers «famille»!  
Il s'agit là de prix de marché, mais M. Epiney de préciser: «Ces loyers ne couvrent même pas la moitié des charges et frais d'entretien de l'immeuble.» (Le Courrier 20.12.89).

Et M. Epiney d'évoquer «la naïveté des propriétaires qui auraient investi d'importantes sommes en escomptant un irréalisable changement d'affectation de l'immeuble» (transformation en p.p.e.).

Ainsi, si l'on analyse cette affaire, M. Charles A. Vultier, en achetant cet immeuble 22 millions en 1987 à spéculé. Selon M. Epiney, à 2500.-/mois sans les charges pour un 4 pièces, le propriétaire a fait un mauvais investissement. Pourquoi?

Parce qu'il a acheté cet immeuble beaucoup trop cher.

Mais qui est le vrai perdant dans cette histoire? On peut se poser la question.

Toujours est-il que ce sont les futurs locataires qui font les frais de l'opération, avec de tels loyers, pour un immeuble qui n'a subi aucun travaux et qui a été vide en partie plusieurs années.

Et le tissu social de la Vieille-Ville qui part en lambeaux. La vie disparaît progressivement de la Vieille-Ville: à qui la faute?

### Position du Comptoir Genevois Immobilier

Contactée le 8 mars par l'AHCVV, la personne responsable de la relocation nous a donné les informations suivantes:

- A l'exception de 4 logements squattés, tous les appartements vides ont été reloués. Il s'agit de baux d'une année, renouvelables d'année en année. Le Comptoir aurait donc reloué cinq appartements et non trois comme l'ont constaté les locataires ou squatters de l'immeuble.
- Plusieurs locataires potentiels auraient déclaré, lors de visites sur place, être étonnés par les loyers proposés: «Pourquoi

Train + hôtel (2 jours):

BARCELONE: dès 220.-

VENISE 149.-

PARIS 154.-

VOYAGES AST

16, rue des Chaudronniers  
tél. 29.29.44 (après-midi)

### Nouvelles du 2, Puits-St.-Pierre

Après les injonctions du Conseil d'Etat à toutes les régies genevoises pour qu'elles relouent les logements vacants, la Régie du 2, Puits-Saint-Pierre, dont les logements ne figurent d'ailleurs curieusement pas sur la liste des «logements vacants», s'est défendue à corps et à cris qu'elle avait déjà reloué tous les appartements de cet immeuble à des «familles» et qu'elle attendait l'évacuation des méchants squatters pour pouvoir relouer d'autres «familles».



Renseignements pris, il y a effectivement trois appartements reloués sur les cinq vacants. L'un, par exemple, à une dame que les habitants de l'immeuble n'ont jamais vue parce qu'elle habite Milan (on ne peut pas la joindre au téléphone, elle n'en a pas). L'autre à un jeune délégué australien aux Nations Unies représentant son pays à la conférence sur le désarmement, conférence qui devrait durer au plus un ou deux ans. Le troisième à un banquier argentin.

Si vous aviez espéré trouver un appartement au 2, Puits-Saint-Pierre en admettant que vous ayez pu vous l'offrir, n'y comptez pas trop à moins de pouvoir prouver par A plus B que vous n'avez aucune intention de rester à Genève, ou mieux, que vous n'y habitez même pas du tout.

Les trois actuels locataires, tous en fin de bail, n'ont eux pas obtenu le renouvellement de leurs baux.

Si tout se passe bien pour la Régie l'immeuble devrait donc être définitivement vide d'ici deux ans, un record.

Mais à jouer au plus fin on ne gagne apparemment pas toujours du côté des propriétaires. L'un des administrateurs de la SI vient d'être inculpé d'escroquerie et mis sous les verrous

■ «Les squatters»

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.  
Un coin tranquille au centre de la ville.

## Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison  
20, rue toutes-Ames Salle de sociétés Tél. (022) 28 40 32

# AC Luse

R. Mottet



022/20 11 10

5, rue Barthélémy-Menn - 1205 Genève

### Rectificatif «Rue de l'Atelier»

Dans notre précédent numéro, nous annoncions que M. Dentand aurait repris, au nez et à la barbe de deux jeunes bouchers, l'arcade de l'ancienne boucherie Stadler, en payant la forte somme. M. Dentand nous signale que cette information est erronée: en fait, le propriétaire de l'immeuble aurait préféré supprimer la boucherie qui était source de nuisances olfactives pour les locataires! Le propriétaire de l'Atelier n'a par ailleurs versé aucune remise, mais il a pris à son compte la réfection et l'aménagement des locaux. Nous en donnons volontiers acte à M. Dentand. Mais, au-delà du cas particulier, nous nous interrogeons: à quand la disparition de la Vieille-Ville des boulangeries, épicerie et cafés-restaurants pour cause d'odeur?



### Épicerie de la Taconnerie



Depuis quelques mois, les plaintes affluent à propos de l'épicerie de la Taconnerie. Certes, le gérant a été malade. Est-ce pour autant une raison pour que l'un des rares commerces de nécessité du quartier, maintenu grâce au soutien de l'AHCVV et aux bonnes dispositions de la Ville de Genève, bénéficie durant des semaines d'horaires minimums? Est-ce également une raison pour que les produits proposés soient si chers?

Enfin, que penser des bruits qui courent et qui font état d'une sous-location de l'appartement du premier étage, qui avait été attribué au gérant pour une bouchée de pain?

Oui, nous voulons une épicerie là. Non, nous n'avons rien contre M. Marek. Mais il serait temps que le gérant - sinon la Ville - mette un peu d'ordre dans ses affaires.

### 4, Mont-de-Sion

Cet immeuble, dont les façades ont été récemment refaites, a été vendu par «l'Assurance Vieillesse» à un promoteur privé. Une motion a été déposée au Grand Conseil pour faire annuler cette vente qui serait illégale (une fondation de droit public n'a le droit de vendre ses biens immobiliers qu'avec l'accord du Législatif cantonal).

Cette vente pose par ailleurs le problème du maintien de l'habitat bon marché à Genève: même avec la meilleure volonté du monde, un propriétaire privé sera obligé d'adapter les loyers pour garantir son revenu, ce qui n'est pas nécessairement le cas lorsque le propriétaire est une fondation.

Signalons enfin que deux appartements seraient vides. Quel que soit le propriétaire futur, nous espérons qu'ils seront rapidement remis sur le marché.



# CSS

Christlich-Soziale der Schweiz  
Chrétienne-Sociale Suisse  
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

## Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

## Municipal News

Le Conseil municipal dans ses dernières séances a abordé plusieurs objets relatifs au quartier.

### Immeuble 1, 3 Promenade-du-Pin

Pas question de transformer progressivement ce superbe immeuble en bureaux pour l'administration. Ainsi en a décidé le Conseil municipal, réaffirmant sa volonté de maintenir de l'habitat dans le quartier.

### Pétition bruit dans le secteur rue de la Boulangerie/Grand-Rue

Une quasi-unanimité s'est dégagée pour accepter la pétition des habitants du secteur, soutenus par l'AHCVV, et les conclusions du rapporteur. De fait, le Législatif a donc accepté le principe d'une restriction partielle du trafic. A saluer! Nous y reviendrons.

### Jardins familiaux à la Place Sturm

Une fois libérée de ces baraquements «provisaires» (depuis 33 ans!), une partie de cette parcelle située en zone de verdure aurait pu accueillir

des amateurs de fleurs ou légumes. Le Conseil municipal a refusé à une écrasante majorité d'étudier cette suggestion, certes plutôt surprenante.

### Sécurité des piétons devant le Palais de Justice

Le plénum a accepté une motion visant à renforcer la sécurité des piétons devant ce bâtiment, où règne un parcage anarchique. Principaux intéressés: les enfants fréquentant les diverses écoles du quartier (élargissement trottoir), ainsi que les commerçants de nécessité du secteur (épicerie Pizzo, caves du Palais de justice) qui devraient disposer de places de livraison.



## Rue de l'Hôtel-de-Ville

Nous apprenons de la bouche d'un ichtyologue généralement bien informé que les travaux prévus de longue date à la rue de l'Hôtel-de-Ville (réfection des canalisations et chaussées) auraient été repoussés non pour des banales raisons financières, mais pour permettre à la Ville de Genève d'étudier l'éventualité d'une nouvelle gaine technique, qui partirait de la sous-station des SI à l'Observatoire pour aboutir à l'Hôtel-de-Ville. La consommation en énergie des diver-

ses administrations présentes dans le secteur - preuve de la quantité de travail abattu par des fonctionnaires trop injustement décriés - justifierait paraît-il largement pareille opération. La durée des travaux est estimée à 4 ans, ou deux ans si l'on travaille jour et nuit. Les commerçants contactés n'ont, semble-t-il pas d'objection majeure à ce projet. Ils se réjouiraient d'assister à la création d'une nouvelle plus belle artère d'Europe.



MARC TRAEGER SA  
LOISIRS ACCESSOIRES  
TEL. 022/755.55.29 - MIES

UNIQUE À GENÈVE - IMPORTATION DIRECTE



SKY HAWK  
NORMES EUROPÉENNES  
SE MONTE SUR  
TOUT PICK-UP  
OU  
4 x 4

LE TOIT MODULABLE PERMET L'ACCÈS À TOUS PARKINGS ET GARAGES

Poids: 435 kg  
Longueur totale: 3,20 m  
Longueur plancher: 2,18 m  
Largeur totale: 1,98 m  
Largeur entre roues: 0,94 m

Hauteur toit fermé: 1,35 m  
Hauteur toit ouvert: 1,93 m  
Lit Capucine: 1,22 x 1,93 m  
Lit Dinette: 0,97 x 1,93 m

NOUS SOMMES TOUS LES JOURS À VOTRE SERVICE.

## VIN DE BIENVENUE A PARTIR DE 6 PERSONNES

Si une fête ou simplement le plaisir de bien manger vous incite à nous rendre visite au restaurant Spaghetti Factory et que votre tablée compte au moins 6 personnes, nous vous offrons, en guise de bienvenue, une bouteille de vin californien soigneusement sélectionnée.

Aussi, n'hésitez pas à réserver votre table!  
Cuisine chaude sans interruption.



Genève, 13, rue de la Fontaine/  
place de la Madeleine, 022/28 61 00

## CENTRE HONDA CAROUGE

Automobiles Motos-Scooters



Tous les produits HONDA sous le même toit

8, ch. de la Marbrerie - 1227 Carouge

Tél. 43 16 00



**PERMANENCE DE L'ANIMATEUR A LA MQCC.** — Philippe Gojon assure une permanence à la MQCC tous les lundis de 18 h. à 20 h., mercredis de 19 h. à 22 h. et vendredis de 16 h. à 17 h. 30. Pour vous renseigner, pour vous inscrire à une de nos activités, pour boire un verre, pour lui éviter de rester seul: allez lui rendre visite.



### Fête de la première feuille (le 24 mars 1990)

- 10 h. 20 Défilé des classes des écoles du quartier jusqu'à la place du Bourg-de-Four
  - 10 h. 30 Chant des élèves au Bourg-de-Four
  - 10 h. 45 Lâcher de ballons
  - 10 h. 50 Cortège avec les enfants costumés, du Bourg-de-Four à la Treille
  - 11 h. 30 Discours de M. le Sautier
  - 11 h. 40 Spectacle de clowns
  - Dès 12 h. Vente de saucisses, pain et pâtisseries sur la Treille (vous pouvez amener votre pique-nique pour compléter éventuellement votre repas)
  - 13 h. 30 Spectacle de clowns
  - Dès 14 h. Jeux divers sur la Treille
- En cas de très mauvais temps, la fête sera repoussée au 31 mars.



### Assemblée générale de la MQCC: le 5 avril à la MQCC

Ouverte à tous

- 19 à 20 h. 30: Fondue (merci de vous inscrire)
- 20 h. 30: Assemblée générale statutaire
- 21 h. 15: Soirée Pictionary

### Jeux pour tous

Tous les mercredis soirs, dès 19 h. 30, à la MQCC, vous pouvez venir jouer avec nous. Sont notamment proposés: Pictionary, Carambole, Echecs et jeux de cartes.

### Bourse aux vêtements

Une bourse aux vêtements aura lieu le 28 avril prochain, à la rue Chausse-Coq. Dépôt des vêtements, jeux, affaires de ski, etc. le vendredi 27 avril entre 18 et 20 heures à la Maison de Quartier. Vente le samedi 28 de 10 à 13 heures, retrait des invendus le même jour entre 13 et 14 heures. Nous vous prions de n'amener que des objets propres et en bon état.

### Cuisine pour enfants

Un cours de cuisine est proposé aux enfants pour préparer les fêtes de Pâques:  
 Jeudi 29 mars: préparation d'un dessert (8-12 ans)  
 Jeudi 5 avril: préparation de biscuits (5-8 ans)  
 Les cours auront lieu entre 9 h. 30 et 11 h. 30. Inscriptions et renseignements auprès de la Maison de Quartier.

### Activités théâtrales pour enfants

Il était une fois une princesse... Les enfants aiment les histoires. Les enfants aiment jouer. Les enfants aiment le théâtre. Ils trouveront tout cela dans le cours d'expression théâtrale destiné aux enfants de 5 à 12 ans. Odile Gassmann, comédienne et professeur de théâtre, l'animera tous les jeudis de 9 h. 30 à 11 h. 30 à la salle de rythmique de l'école Saint-Antoine. Prix: Fr. 60.- pour 10 séances.



### Danses folkloriques grecques

Cours de danses folkloriques grecques, donné par une Grecque, dans une ambiance «estivale». Venez revivre, en dansant sur les sons et les rythmes grecs, votre voyage en Grèce ou, si vous ne connaissez pas encore ce pays, venez découvrir l'un des plus riches folklores du monde. Tous les mercredis soirs de 19 h. 30 à 21 h. à la salle polyvalente de l'école Ferdinand-Hodler. Tous niveaux, messieurs et dames. Prix: Fr. 130.- pour dix séances. Renseignements et inscriptions au tél. 789 01 21 ou 20 66 93.



### Sculpture sur la Treille

M. Sylvio Asséo viendra faire une démonstration de sculpture sur bois à la Treille le samedi 28 avril entre 14 et 18 heures. Les enfants (dès 10 ans environ) pourront s'initier à cette technique.

**VOUS ETES INTERESSE PAR L'UNE OU L'AUTRE DE NOS ACTIVITES?** S'il s'agit d'un cours, inscrivez-vous au moyen du coupon ci-dessous. Si c'est une autre activité, notez-la dans votre agenda et, si possible, pensez à vous annoncer auprès de Philippe Gojon à la MQCC. Cela lui facilitera la tâche de savoir combien de personnes participeront aux animations qu'il met sur pied. Enfin, si vous souhaitez être informé régulièrement de notre programme ou si vous avez des propositions à nous faire, renvoyez le coupon ci-dessous ou, plus simplement, passez à la MQCC durant les heures de permanence.

### Course de l'Escalade... Toute l'année

Nous vous proposons un entraînement à la course tous les vendredis soirs. Rendez-vous à 17 h. 30, devant la Maison de Quartier.

### Camp de Pentecôte

Un camp à vélo dans le Jura est projeté pour le week-end de Pentecôte, à l'intention des 10-15 ans. Merci de vous inscrire dès maintenant.

### COUPON RÉPONSE

Coupon à renvoyer avant Noël  
 MQCC - Case postale 531 - 1211 Genève 3 - Tél. 27 21 93  
 4, rue Chausse-Coq

- Je m'inscris pour le cours de \_\_\_\_\_ et j'attends les renseignements complémentaires.
- Je souhaite adhérer à l'Association de la Maison de Quartier Chausse-Coq et être tenu au courant de vos projets.

Remarques éventuelles (ou suggestion de futurs cours):

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ No potal: \_\_\_\_\_  
 Tél.: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

## BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux  
 entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville  
 1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève

### Fouchault l'Opticien



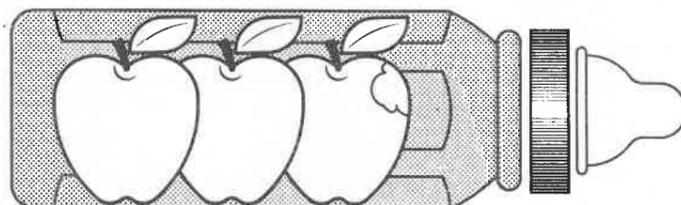
lunettes jean tafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE  
 1204 GENÈVE  
 TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

### Carrousel de la Madeleine

Nous avons le plaisir de signaler aux enfants que M. Gailloud reviendra animer la Madeleine, avec son carrousel, à partir du 7 avril. Qu'on se le dise!

**PUBLICITÉ POUR LA MAISON DE QUARTIER.** — Pour mieux vous informer, la MQCC a décidé de publier régulièrement une page d'informations dans ce journal. Il s'agit d'un espace publicitaire, dont le contenu n'engage pas l'AHCVV. D'autre part, la MQCC ne saurait être engagée par les informations qui sont publiées dans la partie rédactionnelle du *Journal des Habitants*, ni à plus forte raison par les prises de position de l'AHCVV. La MQCC est et veut rester indépendante. ■



Garderie des  
**trois pommes**

16, rue de la Pélisserie — Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi 13 h à 17 h  
 du mardi au vendredi 9 h à 17 h  
 samedi 9 h à 13 h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.-  
 2 heures Fr. 6.-  
 3 heures Fr. 9.-